

# Améliorer la formation postgraduée : appel à idées de projets

**Promotion de projets 2025** *L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) soutient des projets visant à améliorer la formation postgraduée des médecins. La mise au concours a désormais lieu chaque année et les critères d'admission ont été élargis. Désormais, les médecins en formation peuvent aussi soumettre des projets. Vous avez jusqu'au 15 janvier 2025 pour soumettre votre projet !*

## Eva K. Hennel

Dre méd., PhD, directrice scientifique de la recherche et du développement à l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

## Monika Brodmann Maeder

Dre méd., p.-d. et MME, présidente de l'ISFM

## Sarah El Hamouri

Assistante Recherche et Développement de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

## Contenu du projet et format

Le concours de l'ISFM s'adresse aux médecins (personnes individuelles ou équipes) en charge de la formation ou en formation dans un établissement de formation postgraduée reconnu en Suisse. Tous les projets portant sur des thèmes en lien avec les activités de l'ISFM s'y prêtent : enseignement basé sur les com-

pétences, Entrustable Professional Activities (EPA), Faculty Development, santé planétaire, formation postgraduée ambulatoire, transition entre formation prégraduée et postgraduée, objectifs de formation généraux (is.gd/pn5PfA). D'autres thèmes sont bien évidemment possibles, pour autant qu'ils soient pertinents pour la formation postgraduée

L'une des principales missions de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) est de soutenir activement les responsables de formation et les médecins en formation et de développer la formation médicale postgraduée. Tous les deux ans depuis 2013, l'ISFM a ainsi lancé un appel à idées pour sa promotion de projets. Comme le nombre de projets soumis a continuellement dépassé le nombre de ceux qui ont pu être soutenus, la mise au concours a désormais lieu tous les ans depuis 2023. Les critères formels sont à présent plus larges et les thèmes et formats aussi ouverts que possible afin de laisser place à toutes vos idées. Il est important de les présenter clairement dans un résumé. Les responsables de formation mais aussi les médecins en formation peuvent soumettre leurs idées. Nous sommes impatients de connaître les vôtres!

## Promotion de projets par l'ISFM : déposez votre projet sans attendre !

L'ISFM encourage les projets qui soutiennent la formation postgraduée des médecins. La participation est ouverte aux médecins ayant une fonction dans le domaine de la formation médicale postgraduée ou suivant leur formation dans un établissement de formation postgraduée suisse reconnu. Il est possible de soumettre des projets de recherche en plus des projets didactiques. Veuillez suivre les instructions sur notre site internet [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) > Projets > Promotion de projets

## Délai : 15 janvier 2025

Mentions légales : l'ISFM se réserve le droit, pour des motifs exceptionnels, d'annuler le concours ou d'en modifier les conditions de participation et les subventions octroyées. Toute voie juridique est exclue et aucune correspondance sur le concours ne sera échangée. Les membres du jury n'ont pas le droit de participer au concours.





© istockphoto/Drazen\_

Les médecins en formation peuvent désormais aussi déposer des idées de projets à l'ISFM.

des médecins en Suisse. Pour tous les projets, il convient de préciser comment la perspective des médecins en formation est prise en compte. Non seulement les projets didactiques mais aussi les projets de recherche au sens strict sont encouragés. Si votre idée de projet est d'un tout autre format, veuillez prendre contact avec nous au préalable.

#### Conditions

Les demandes en vue du soutien d'un projet par l'ISFM doivent être soumises comme décrit sur le site de l'ISFM ([isgd/1litpT](http://isgd/1litpT)). Le projet soumis doit être en lien avec les activités de l'ISFM, être pertinent pour la formation postgraduée des médecins en Suisse, présenter un objectif ou une question de recherche avec une formulation claire et une méthode adap-

tée, et être réalisable. Le projet doit pouvoir être achevé d'ici fin juillet 2026, un premier rapport intermédiaire étant attendu pour décembre 2025. Les critères d'évaluation détaillés sur lesquels s'appuiera le jury peuvent être consultés sur le site internet de l'ISFM.

#### Déroulement

Les idées de projet peuvent être déposées d'ici le 15 janvier 2025. Les résumés des projets seront ensuite soumis à une préselection pour déterminer si les projets correspondent aux activités de l'ISFM et s'ils sont pertinents pour la formation postgraduée des médecins en Suisse. Si c'est le cas et que les projets répondent aux critères formels, un jury mis sur pied par l'ISFM examinera ensuite les demandes reçues sur la base des critères

d'évaluation. Les membres du jury devraient décider d'ici la mi-mai 2025 quels projets peuvent être soutenus et dans quelle mesure. La répartition et l'utilisation de la somme totale à disposition relèvent de la compétence du jury.

#### Diffusion des idées

Les projets menés à terme sont publiés sur le site [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) et éventuellement dans le Bulletin des médecins suisses, et présentés au symposium MedEd de l'ISFM. Leurs résultats sont ainsi rendus accessibles à un plus large public afin de donner de nouvelles impulsions à d'autres projets visant à améliorer la formation médicale postgraduée.

*Correspondance*  
[info@siwf.ch](mailto:info@siwf.ch)